

Maitriser la Pulvérisation et le Bas Volume

Faire les bons choix au bon moment

Maitriser la Pulvérisation et le bas volume



Les 6 et 13 février 2018
 Lieu à déterminer

2 jours

Mardis 6 et 13 février 2018

de 9h30 à 17h30

lieu à préciser (selon inscrits)

PUBLIC

Producteurs de grandes cultures, jeunes installés, salariés

TARIFS & FINANCEMENT (hors repas)

100% pris en charge pour un contributeur Vivea (co-financement Vivea-Feader CVL)

280 € pour un salarié (avec demande de remboursement au Fafsea après la formation)

OBJECTIFS

Connaître les différents facteurs influençant la qualité des traitements

Savoir adapter et régler le matériel et choisir les conditions

Mettre en œuvre des programmes à doses réduites

CONTENU

Matériels de pulvérisation, pression et réglages, choix des buses.

Influence de la qualité de l'eau, paramètres physico-chimiques. Conditions d'absorption et de fixation optimales des matières actives.

Adjuvants, influence des différents types des traitements.

Réduction des doses et efficacité des traitements. Programmes en doses réduites

METHODES ET INTERVENANTS

Apports et illustrations, étude de résultats d'essais et de pratiques, grilles de choix, cas concrets en groupe

Avec Frédéric Cadoux, conseiller grandes cultures et bas-volume CA 41 et Michaël Graciano, conseiller agromachinisme CA 41

RESPONSABLE DE STAGE - Contact
 Frédéric Cadoux 02 54 55 20 00
 Centre de formation 02 54 55 20 18

PRE-INSCRIPTION
 Par mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
 ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation.

Ce stage sera financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41 www.loir-et-cher.chambagri.fr ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Formation « Maîtriser la pulvérisation et le bas-volume »

Cochez par ordre de préférence :

Mardis 6 et 13 février 2018

Je souhaiterais une autre période (préciser)

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant :

Date de naissance :

Adresse complète

.....
.....
.....

Tél : **Portable :**

Mail :

Statut professionnel Chef d'exploitation Conjoint collaborateur Aide familial
 Salarié Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 280 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

.....
.....
.....

Fait à **Signature,**

Le.....



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A
CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr

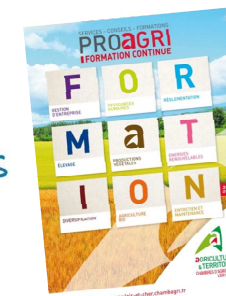
RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2018

Pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de:
28 h x 9,88 € = 276.64 euros

Centre de formation 41
02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS

Des formations
adaptées aux besoins
des agriculteurs et
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambagri.fr

